

DTA

Mise à jour obligatoire
avant le 1^{er} Février 2021

Propriétaire ou gestionnaire d'un immeuble construit avant le 1er juillet 1997, vous disposez d'un Dossier Technique Amiante.

Conformément au Décret du 03 Juin 2011, si votre DTA a été réalisé avant le 1^{er} Janvier 2013, il doit être mis à jour avant le 1^{er} Février 2021.

En effet, depuis cette date les matériaux à repérer ont évolué. Le repérage amiante s'est étendu à des éléments extérieurs du bâtiment tels que la toiture ou les façades.

Vous devrez également mettre à jour votre DTA si :

- Il contient des matériaux repérés contenant de l'amiante (état de conservation à réaliser),
- vous avez effectué des travaux ou des travaux de retrait d'amiante depuis votre dernier DTA.



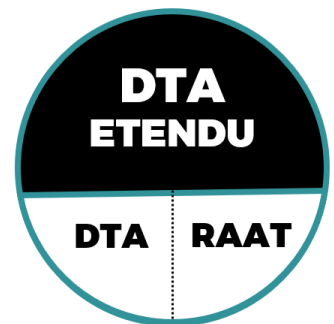
Mise à jour du DTA : Quelques conseils

Pour obtenir un document 100% conforme, durable et optimisé :

- ✓ assurez un accès complet au diagnostiqueur à tous les espaces devant être couverts par le DTA,
- ✓ vérifiez qu'il maîtrise la technique des ZPSO (Zone présentant des similitudes d'ouvrage),
- ✓ Favorisez l'utilisation de périodicités différenciées et adaptées à chaque matériau.

Pour faciliter votre quotidien amiante :

- ✓ **Demandez un exemple de DTA :** Choisissez un rapport clair, pédagogique, compréhensible et utile,
- ✓ **Faites réaliser un DTA Etendu :** Profitez de l'évolution réglementaire de 2019 vous permettant de faire de votre DTA un outil unique, central et consolidé :
 - Vous gagnez en tranquillité,
 - Vous gagnez un temps précieux pour tous vos travaux courants,
 - Vous sécurisez les interventions des entrepreneurs et des usagers,
 - Vous réduisez le nombre et le coût des RAAT. le DTA Etendu valant RAAT sur le périmètre concerné.



- ✓ **Munissez-vous d'un outil digital vous permettant de simplifier et d'automatiser le suivi et la gestion de l'amiante dans vos bâtiments. Tel que la plateforme Pandora Amiante®.**

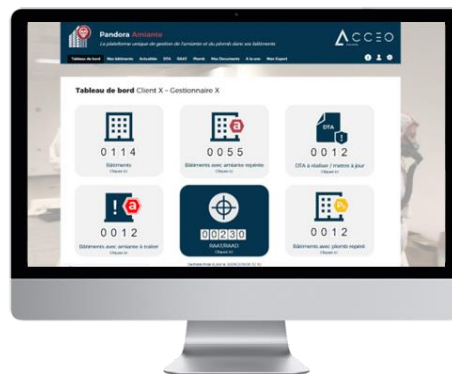
Pandora Amiante©

Application unique en France, Pandora Amiante est la première plateforme de gestion de l'amiante et du plomb dans les bâtiments.

En digitalisant et en centralisant toutes vos informations amiante et plomb en un seul et même endroit elle facilite, sécurise et optimise la gestion de l'amiante et du plomb dans les bâtiments.

Le gestionnaire peut vérifier en quelques clics les plans du bâtiment, les matériaux amiantés, la présence et la validité du DTA, les périodes d'évaluation, les niveaux d'urgences, les documents associés,

Pour s'assurer de la conformité, le gestionnaire peut également demander à être tenu informé des mises à jour nécessaires grâce à des alertes mails paramétrables.



Découvrir Pandora Amiante

Comment faire ?

Vous avez jusqu'au **1er Février 2021** pour réaliser la mise à jour de vos DTA.

Vos experts A2C Contrôle sont à votre disposition pour répondre à vos questions et planifier dès aujourd'hui leurs interventions.

Vous avez une visibilité réduite sur l'état de vos DTA ? Nous pouvons étudier votre parc pour identifier rapidement vos besoins.

N'hésitez pas à nous contacter par simple retour de mail ou via notre formulaire de contact. Nous vous répondrons rapidement.

Contactez A2C Contrôle

